



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 3 OCTOBRE 2024

Nombre de membres
du Conseil
Communautaire : **48**

Nombre de membres
qui se trouvent
en fonction : **48**

Nombre de délégués :
- présents : **32**
- représentés : **13**
TOTAL **45**

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 3 octobre à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

Membres présents :

| | | |
|--|---|---|
| <i>Pour la commune d'ALTORF :</i> M. Bruno EYDER, Maire - | <i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> Mme Marianne WEHR, Maire M. Denis TOURNEMAINE, Adjoint | <i>Pour la ville de MUTZIG :</i> - Mme Caroline PFISTER, Adjointe M. Marc DECKERT, Adjoint - - |
| <i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire - | <i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> M. Eric FRANCHET, Maire - | - |
| <i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> M. Laetitia MARTZ, Maire - | <i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe | - |
| <i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun. | <i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire - | <i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> - - |
| <i>Pour la commune de DORLISHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe M. David PAULY, Cons. Mun. | <i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire - - | <i>Pour la commune d'OBERHASLACH :</i> M. Jean BIEHLER, Maire Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe |
| <i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> M. Julien HAEGY, Maire Mme Véronique ELO, Adjointe | - M. Gilbert STECK, Adjoint M. Martial HELLER, Adjoint | <i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> M. Alain VON WIEDNER, Adjoint M. Nicolas WEBER, Adjoint |
| <i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe M. Philippe BUCHMANN, Cons. Mun. | Mme Christelle WAGNER-TONNER, Adjointe Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun. - - | <i>Pour la commune de STILL :</i> - Mme Chantal SITTLER, Adjointe |
| | | <i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire - |

Membres représentés :

| | |
|--------------------------|--|
| Mme Laurence HOMMEL | ayant donné procuration à M. Bruno EYDER |
| M. Fabien SCHMITT | ayant donné procuration à Mme Laetitia MARTZ |
| Mme Solène HOEHN | ayant donné procuration à M. Eric FRANCHET |
| Mme Chantal JEANPERT | ayant donné procuration à M. Martial HELLER |
| M. Philippe HEITZ | ayant donné procuration à Mme Christelle WAGNER-TONNER |
| Mme Sylvie TETERYCZ | ayant donné procuration à Mme Catherine WOLFF |
| M. Jean-Luc SCHICKELE | ayant donné procuration à Mme Caroline PFISTER |
| Mme Armelle MORGENTHALER | ayant donné procuration à M. Marc DECKERT |
| M. Patrick SCHULTHEISS | ayant donné procuration à M. Laurent FURST |
| M. Claudio FAZIO | ayant donné procuration à M. Alexandre DENISTY |
| Mme Marielle HELLBOURG | ayant donné procuration à Mme Marianne WEHR |
| M. Alexandre GONCALVES | ayant donné procuration à Mme Chantal SITTLER |
| Mme Nathalie DISCHLER | ayant donné procuration à M. Adrien KIFFEL |

Membre excusé :

Laurent FARON, Adjoint de NIEDERHASLACH

Assistaient en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM
M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

OBJET : FINANCES ET BUDGET – DEVELOPPEMENT DURABLE – DEVELOPPEMENT DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES ETUDES

N° 24-69

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi du 18 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte ;

VU la loi N° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique ;

VU le décret N° 2019-771 du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions et de réduction de la consommation d'énergie finale dans des bâtiments à usage tertiaire ;

VU le décret N° 2023-1208 du 18 décembre 2023 portant application de l'article L. 171-4 du Code de la Construction et de l'Habitat et de l'article L. 111-19-1 du Code de l'Urbanisme ;

CONSIDERANT que ces dispositions réglementaires visent à réduire la consommation énergétique des bâtiments du secteur tertiaire ;

CONSIDERANT que la Communauté de Communes a, dans ce contexte, décidé d'engager un projet d'autoconsommation collective patrimoniale consistant à l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits du siège de la Communauté de Communes et de la Banque de Matériel Intercommunale ;

CONSIDERANT qu'une étude de faisabilité en ce sens a été confiée au bureau d'études Solares Bauen, pour un montant estimatif de 6.000 € H.T. ;

CONSIDERANT que cette étude est susceptible de bénéficier d'une aide « Climaxion » à hauteur de 70% ;

SUR LE RAPPORT de la Commission Réunie, en ses séances des 18 janvier 2024, 1^{er} février 2024 et 19 septembre 2024 ;

ENTENDU les explications complémentaires apportées par Madame Marianne WEHR, Vice-Présidente ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

**à l'unanimité
entérine**

le projet d'autoconsommation collective patrimoniale consistant à l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits du siège de la Communauté de Communes et de la Banque de Matériel Intercommunale, en confiant une étude de faisabilité à ce titre au bureau d'études Solares Bauen, pour un montant estimatif de 6.000 € H.T.,

sollicite

l'aide « Climaxion » pour cette étude, à hauteur de 70% de son coût,

et autorise

Monsieur le Président ou le Vice-Président à signer tout document concourant à la réalisation et au financement de cette opération.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,



Martial HELLER



Le Président,



Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 4 octobre 2024
- publication sur le site internet le : 4 octobre 2024

Acte à classer

DE-24-69

| | | | |
|----------------|---------------------------------|--------------------------|----------|
| 1 | 2 | 3 | 4 |
| En préparation | En attente retour Préfecture | > AR reçu < | Classé |

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-10-04T09-49-18.00 (MI255963384)

Identifiant unique de l'acte : 067-246701064-20241003-DE-24-69-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : FINANCES ET BUDGET - DEVELOPPEMENT DURABLE - DEVELOPPEMENT DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES ETUDES

Date de décision : 03/10/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [24-69 FB DEV DURABLE-
DEVELOPPEMENT PANNEAUX
PHOTOVOLTAIQUES-DEMANDE DE
SUBVENTIONS.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date **04/10/24 à 09:49**

Par **SEGUIN Muriel**

Transmis

Date **04/10/24 à 09:49**

Par **SEGUIN Muriel**

Accusé de réception

Date **04/10/24 à 09:55**